

« Les Bruxellois veulent le décumul »

RÉFORME Laurette Onkelinx (PS) ne renonce pas malgré le vote négatif vendredi

- Le parlement bruxellois a rejeté le texte sur le décumul intégral, faute de majorité côté néerlandophone.
- Un deuxième vote peut être organisé dans les trente jours.
- D'ici là, Laurette Onkelinx, présidente du PS bruxellois, appelle au calme. Mais pas à n'importe quel prix.

ENTRETIEN

Il n'y a qu'à Bruxelles qu'on peut perdre un match sur un score de 58 voix pour et 23 voix contre. En rajoutant les trois abstentions, dont celle surprise de Bernard Clerfayt (alors que son parti DéFi est signataire du texte), on obtient le résultat du vote au parlement bruxellois vendredi. Les députés étaient invités à se prononcer sur le décumul intégral, soit l'interdiction d'être bourgmestre ou échevin et, en même temps, parlementaire à un autre niveau de pouvoir.

Le texte n'est pas passé parce qu'à Bruxelles, il faut une majorité dans chacun des groupes linguistiques. Elle était large côté francophone, alors que du côté néerlandophone, l'Open VLD, le CD&V et la N-VA se sont alliés pour faire barrage. L'histoire n'est pas finie (lire ci-contre).

La très large majorité en faveur du décumul intégral y croit encore. Laurette Onkelinx, présidente du PS bruxellois, plaide la discussion, afin d'éviter le clash communautaire.

Le parlement bruxellois n'a pas adopté le décumul vendredi. On en reste là ?

Non. Ce vote a démontré qu'il existe une large majorité de Bruxellois en faveur du décumul. Il y avait des francophones et des néerlandophones (NDLR : Groen et le SP.A ont voté pour) Il faut respecter la volonté des Bruxellois.

Et pour cela, aller jusqu'au clash communautaire ?

Ce texte n'a rien de communautaire. C'est un vote de gouvernance et d'éthique, ni plus ni moins.

Les opposants au décumul disent le

contraire...

Je rappelle que dans les matières liées au droit communal, il est prévu qu'un vote à majorité spéciale (NDLR : ici, la majorité dans les deux groupes linguistiques était requise) peut être suivi par un vote à la majorité simple. La loi prévoit un délai de 30 jours. Si on a besoin de plus pour se mettre d'accord, ce n'est pas un problème pour moi. Il faut surtout travailler le dialogue.

C'est vrai qu'on avait prévu ce deuxième vote à cause du Vlaams Blok (NDLR : ancêtre du Vlaams Belang) mais, au final, c'est un mécanisme qui doit empêcher le blocage des institutions en général. On ne sait pas de quoi l'avenir sera fait, il faudra peut-être l'utiliser régulièrement à l'avenir... Mais, attention, le passage en force reste une bombe. Il faut l'utiliser avec parcimonie et sagesse. Ce n'est pas un jouet.

Le PS est-il prêt à faire des concessions ?

On peut prévoir des modalités mais il ne faut pas déshabiller le texte non plus.

Le PS ne passera pas en force ?

Si nous ne parvenons pas à trouver d'accord, nous passerons au deuxième vote. Je peux entendre qu'un groupe linguistique se sente majoritairement lésé, mais il ne serait pas logique que l'autre groupe linguistique, celui qui est par ailleurs le plus important en nombre, ne soit pas respecté. Il n'y a pas d'échappatoire. Nous devons trouver un accord sur le décumul.

Et si les néerlandophones décident de bloquer le texte via le parlement flamand ?

Ce n'est pas à d'autres entités d'essayer de nous empêcher de déterminer notre propre avenir.

Pourquoi le décumul est-il tellement important ?

Le désaveu vis-à-vis du politique est avéré. Tout le monde le sait. BruVoices.

une enquête de la Fondation Roi Baudouin auprès des Bruxellois, l'a encore démontré récemment. Il faut changer la manière de faire de la politique et le décumul participe de ce changement. Ceux qui disent « non » sont dans le camp des conservateurs. Ils vont à l'en-

contre de l'intérêt des gens. Il y a une nouvelle génération d'élus qui veulent instaurer un rapport plus sain au pouvoir. Les conservateurs devront abandonner leurs habitudes dépassées.

Est-il encore possible qu'il soit appliqué dès 2019 ?

Je dis que s'il faut 40 ou 45 jours plutôt que 30 pour trouver un accord, cela vaut la peine de prolonger un peu les discussions. Mais nous souhaitons qu'il soit appliqué dès 2019. ■

Propos recueillis par
MAXIME BIERMÉ

LA SUITE

Jeu de dupes

C'est une véritable partie d'échecs qui est en train de s'engager autour de l'avenir du décumul intégral à Bruxelles.

Officiellement, pour les partis néerlandophones qui ont bloqué le texte : « C'est voté, c'est rejeté, c'est fini, résume Stefan Cornelis, député Open VLD. Si certains désirent aller plus loin, nous examinerons toutes les possibilités pour empêcher un nouveau vote. »

Sauf qu'Ecolo l'avait déjà prévenu dans nos colonnes vendredi : ils veulent aller plus loin. Laurette Onkelinx pour le PS le dit aussi aujourd'hui. Les « pro-décumul » (PS, Ecolo, Défi, Groen et SP.A) vont demander que l'ordonnance soit examinée lors d'un deuxième vote, cette fois à la majorité simple.

Quand ? Pas tout de suite. L'objectif est de revoter le 20 juillet, dernière plénière avant les vacances. Les « pro-décumul » craignent que les néerlandophones déposent une motion en conflit d'intérêts. Cette procédure permet à une entité qui s'estime lésée par une décision politique d'une autre entité de geler le texte pendant soixante jours.

Au parlement flamand, l'Open VLD, le CD&V et la N-VA disposent d'une majorité suffisante pour voter le conflit d'intérêts. La dernière plénière côté parlement flamand est fixée au 4 juillet. Il est fort probable que les « pros » attendent cette date pour mettre le deuxième vote du décumul à l'ordre du jour.

Après ? Ce sera au tour des néerlandophones de rejouer.